



Cher(e)s Membres du ski club Zanfleuron

Sur demande de la Municipalité de Conthey nous nous devons de vous informer de ce qui suit :

Le comité sur demande de l'assemblée avait été chargé de procéder à la vérification du versement de la subvention communale de 2023. Cela a été bien fait par votre comité puisque cette subvention a été retrouvée sur le compte transitoire sous la rubrique OJ. Ce compte étant alimenté chaque année selon les besoins pour le paiement des sorties école de ski : abonnements, entrées patinoire, participation course de Noël, St Nicolas, Raclette fin école de ski Donc non !!! cette subvention **a bien été versée** et n'a pas été perdue ni utilisée pour d'autres activités que celles liées au Ski Club.

La Municipalité de Conthey nous demande ce rectificatif car un (e) lanceur d'alerte a sollicité la Municipalité de prendre position sur les mots du président de la société : que la subvention communale 2023 n'avait pas été versée.

- Soyez rassurés chers membres, le mandat que vous nous aviez confié de retrouver cette subvention s'est bien déroulé
- Soyez rassurés chers membres, la municipalité de Conthey a bien versé les subventions communale 2023
- Soyez rassurés chers membres trop zélés et rapide en action, nous sommes les premiers à laisser notre place au sein du comité à toutes personnes pouvant apporter une plus-value à notre société

Pour le Comité son président

Fumeaux Norbert